

NON À L'INTÉGRATION !

Un guide citoyen à l'intégration continentale



Octobre 2006



Chers citoyens et citoyennes,

L'intégration continentale entre le Canada et les États-Unis n'est pas une théorie, ni une crainte : c'est une réalité. Depuis de nombreuses années, les groupes d'études, les groupes de travail, les commissions, les comités de coordination et les consultations transfrontalières se multiplient afin d'harmoniser les programmes et les procédures du Canada et des É.-U.. Ceci a entraîné une harmonisation progressive mais systématique des règlements et des normes canadiennes et américaines sur la santé, la salubrité des aliments et toutes les facettes de l'environnement.

Ce processus d'harmonisation est au coeur des demandes du milieu des affaires du Canada. Le milieu des affaires prétend que la seule façon d'assurer le commerce transfrontalier et l'accès au marché américain est d'intégrer les politiques de commerce et de douanes, dont tous les systèmes réglementaires, environnementaux et les inspections. Le Conseil canadien des chefs d'entreprise, un organisme qui fait des représentations auprès du gouvernement au nom des plus grandes entreprises canadiennes, argue que puisque les économies des deux pays sont si intégrées, nos lois sont redondantes.

Les groupes qui font la promotion de l'intégration continentale envisagent une union douanière, en plus de l'harmonisation des politiques, normes et règlements existants à une aune commune. Ajoutez à cela des procédures d'inspection et de sécurité conjointes Canada-É.-U. et l'on abolit en fin de compte la frontière Canada-É.-U.. Pareille initiative entraînerait la privatisation de notre système de soins de la santé, la perte de contrôle sur nos ressources et d'autres compromis en matière de commerce du genre de l'entente que nous avons vue récemment sur le bois d'oeuvre.

Il ne faut pas baisser les bras. Nous pouvons travailler ensemble pour exiger du gouvernement canadien qu'il arrête de prendre ses ordres des grandes entreprises et qu'il instaure un moratoire sur les initiatives d'intégration continentale.

Il ne s'agit pas ici de dresser des barrières autour du Canada. Ni non plus d'une manifestation de morale prétendue supérieure à nos voisins. Je crois plutôt, et le Conseil des Canadiens aussi, que le Canada doit décider si la création de liens plus forts en matière d'économie, de politique étrangère, de ressources et de politiques sociales avec les États-Unis et son administration la plus agressive de l'histoire moderne est dans notre intérêt à tous ou si nous allons nous aligner avec les pays plus modérés et les peuples du monde pour faire le contrepoids.

Ce livret contient de l'information, des demandes et des suggestions pour participer à la lutte contre l'intégration profonde.

Soyons entendus.



La présidente nationale,
Maude Barlow
Conseil des Canadiens

Intégration continentale - Questions et réponses

Qu'est-ce que l'« intégration continentale? »

L'intégration continentale est une harmonisation des politiques et des règlements portant sur les aliments que nous consommons, les articles que nous achetons et notre façon de vivre. C'est la création d'une nouvelle Amérique du Nord qui abolit la frontière entre le Canada et les États-Unis afin de promouvoir les intérêts commerciaux au nord de la frontière et d'apaiser les craintes en matière de sécurité au sud de la frontière.

Qui en fait la promotion?

Les grandes entreprises des deux côtés de la frontière veulent des liens économiques et politiques plus solides entre le Canada et les États-Unis. Au Canada, le Conseil canadien des chefs d'entreprise (CCCE), un organisme qui représente les 150 plus grandes entreprises canadiennes, avec l'appui de groupes de réflexion nationaux et régionaux de la droite comme l'Institut C.D. Howe, l'Institut Fraser et l'Atlantic Institute for Market Studies, pousse le gouvernement canadien à se débarrasser des contrôles douaniers et des différences de politique avec les É.-U. afin d'optimiser les profits des grandes entreprises.

Comment se fait l'intégration profonde?

Le gouvernement canadien s'est engagé clairement avec les États-Unis en signant le Partenariat nord-américain sur la prospérité et la sécurité. En mars 2005, l'ancien premier ministre Paul Martin, ainsi que le président des États-Unis George Bush et l'ancien président mexicain Vicente Fox, se sont entendus sur des mesures menant à l'harmonisation des règlements, sur un traité concernant les ressources continentales (qui donnerait accès aux ressources canadiennes comme l'énergie et l'eau) et sur un périmètre de sécurité nord-américain. À la suite de

la signature de cette entente, les représentants du gouvernement ont commencé à travailler d'encore plus près avec le milieu des affaires canadien afin de trouver des façons d'intégrer les politiques et les règlements sur le commerce, l'immigration, la salubrité des aliments et bien d'autres secteurs.

Où en sont les choses?

Un rapport en juin 2005 a révélé que les représentants des trois pays étudiaient : une collaboration en matière d'électricité et de gaz naturel; la création d'un mécanisme de coordination de la salubrité alimentaire; la mise au point de mesures de sécurité de l'immigration compatibles et le partage des listes de surveillance des terroristes, entre autres. En mars 2006, le premier ministre Stephen Harper rendait formelle la participation du milieu des affaires canadien au Partenariat nord-américain sur la prospérité et la sécurité en créant le Conseil nord-américain de la compétitivité, un groupe de 30 chefs d'entreprise provenant des trois pays dont les recommandations sur l'intégration économique continentale échapperont à l'examen public.

Pourquoi devrions-nous nous en préoccuper?

L'implantation des mesures d'intégration continentale se fait sans débat, ni opinion du public. Le Partenariat nord-américain sur la prospérité et la sécurité a été signé sans l'approbation du Parlement et sans la connaissance ou l'approbation du public canadien. Des comités gouvernementaux et des groupes de travail poursuivent l'implantation de ces mesures et au rythme où vont les choses, le public n'en sera informé qu'une fois les accords entérinés.



Chronologie de l'intégration Canada-É.-U.

Se rapprocher des États-Unis, c'est bien beau, mais à quel point? Si cela entraîne une baisse de nos normes alimentaires, l'abandon de nos droits au nom de la sécurité, la mise en péril de nos ressources naturelles par la signature d'ententes qui donnent un accès illimité à notre pétrole, notre gaz naturel et nos eaux et encore moins de stabilité économique pour le Canadien moyen devant des accords commerciaux injustes – c'est trop fort.

N'est-ce pas faire preuve d'anti-américanisme?

On ne peut nier la proximité du Canada aux États-Unis, un pays aux politiques économiques, sociales et politiques contraignantes. Cette proximité à pareille superpuissance soulève la question du rôle que nous voulons laisser jouer les États-Unis dans nos politiques et notre avenir. Voulons-nous partager nos ressources, abolir la frontière et lier notre destin à celui de l'administration américaine? Ou désirons-nous emprunter une autre voie? L'idée n'est pas que le Canada ne devrait pas travailler avec les États-Unis sur des problèmes communs, mais que chaque pays devrait pouvoir établir ses propres politiques et règlements.

Que puis-je faire au sujet de l'intégration continentale?

Commencez par vous informer. Dans ce livret, vous trouverez des fiches sur l'intégration continentale, le Partenariat nord-américain sur la prospérité et la sécurité, le Conseil nord-américain de la compétitivité, l'intégration militaire, l'eau, l'énergie et la santé publique. Vous trouverez aussi nos principales demandes au gouvernement canadien, la première étant un moratoire sur l'intégration continentale.

Ces demandes ne mèneront à rien sans l'appui du public. Vous devez nous aider à faire comprendre l'intégration continentale, que ce soit en communiquant avec votre député, en écrivant une lettre aux journaux, en participant à un événement du Conseil des Canadiens ou en signant une pétition. L'idée, c'est de passer à l'action et de vous faire entendre!

La grande idée

La promotion par le milieu des affaires canadien d'une plus grande intégration économique et politique avec les États-Unis a évolué avec le temps, tant sous le parti libéral que conservateur. Une étape décisive : en avril 2002, l'Institut C.D. Howe publiait un rapport de Wendy Dobson intitulé *Shaping the Future of the North American Economic Space : A Framework for Action*. Le rapport suggérait que le Canada devrait inciter le gouvernement américain à une plus grande intégration économique en se joignant à sa guerre au terrorisme, en lui offrant plus de contrôle sur les ressources énergétiques du Canada et en suggérant la possibilité d'un meilleur accès aux eaux canadiennes.

À l'écoute des corporations

Le milieu des affaires prend fait et cause en 2003, avec la publication par le Conseil canadien des chefs d'entreprise (CCCE) de l'Initiative nord-américaine de sécurité et de prospérité, un document de 40 pages qui recommande que le Canada participe au périmètre de sécurité nord-américain et qu'il harmonise plusieurs politiques canadiennes à celles des É.-U. Le rapport était suivi en septembre 2004 de la création du Groupe de travail indépendant sur l'Amérique du Nord. Cette initiative conjointe du Council on Foreign Relations américain, du Mexican Council on Foreign Relations et du CCCE, endossé par l'ancien ministre des finances John Manley, a fait l'objet de réunions à Toronto, New York et Monterrey entre octobre 2004 et février 2005 qui ont mené à la publication d'un rapport préliminaire intitulé *Building a North American Community* au début de 2005.

Partenariat nord-américain sur la prospérité et la sécurité

En mars 2005, Paul Martin, George W. Bush et Vicente Fox se rencontraient à Waco, Texas pour ratifier le Partenariat nord-américain sur la prospérité et la sécurité, qui intègre les recommandations de l'Initiative nord-américaine de sécurité et de prospérité du CCCE et celles du groupe de travail Manley sur l'Amérique du Nord. Malgré le manque de sensibilisation ou d'opinions du public, les trois chefs de gouvernement étaient

d'accord pour faire progresser l'harmonisation réglementaire, pour négocier un traité continental des ressources et établir un périmètre de sécurité nord-américain. Des groupes de travail ont été formés pour mettre de l'avant ce partenariat et à ce jour, seuls des intervenants du milieu des affaires ont été consultés. La prochaine réunion du Partenariat nord-américain sur la prospérité et la sécurité est prévue pour 2007 au Canada.

La réglementation intelligente

En mars 2005, l'ancien ministre du Conseil du Trésor, Reg Alcock, lançait l'initiative de réglementation intelligente du gouvernement canadien. L'idée était de travailler avec des organismes de réglementation américains pour examiner, réviser et harmoniser la réglementation afin d'intégrer les marchés. Nous craignons que ces nouvelles réglementations s'inspirent des normes les moins sévères afin d'augmenter les profits des entreprises plutôt que d'améliorer la santé et la sécurité des Canadiens. La réglementation intelligente est appuyée par le Projet de recherche sur les politiques du gouvernement fédéral, un groupe de réflexion associé au Conseil privé, qui a publié des rapports appuyant l'harmonisation réglementaire avec les É.-U. alors même que la déréglementation se poursuit sans ambages dans ce pays.

Atlantica et l'émergence de zones transfrontalières

Le Projet de recherche sur les politiques a aussi publié une série de documents de consultation sur les zones commerciales transfrontalières, où l'effet

de la frontière Canada-É.-U. serait réduit et la coopération intensifiée. Dans les provinces maritimes, l'Atlantic Institute for Market Studies, un groupe de réflexion de droite et les chambres de commerce de la région ont baptisé leur zone « Atlantica. » En juin 2006, une conférence Atlantica pour les chefs d'entreprise canadiens et américains recommandait l'élimination de barrières non – tarifaires comme les lois sur le travail, les règlements environnementaux et autres politiques publiques qui entravent les profits des entreprises.



Le Conseil nord-américain de la compétitivité

Le Conseil nord-américain de la compétitivité a été formé lors de la deuxième réunion du Partenariat nord-américain sur la prospérité et la sécurité à Cancun, Mexique en mars 2006 et annoncé par les trois ministres du commerce extérieur nord-américains en juin. Le Conseil rendait la participation du milieu des affaires à l'orientation des relations Canada-É.-U. officielle et plaçait des multinationales – Lockheed Martin, Wal-Mart, Chevron, Scotiabank, Power Corp, Canfor, pour n'en nommer que quelques-unes – en position de contourner le processus démocratique et de réaliser leur rêve d'un espace nord-américain intégré et déréglementé. Le P.D.G. de Lockheed Martin, Ron Covais, expliquait le rôle du Conseil en ces termes au magazine Maclean's: « La directive que

nous avons reçue des ministres [du commerce extérieur] était de leur dire ce qui devait être fait et qu'ils s'en chargeraient. »

L'intégration continentale et le règne des entreprises

Le premier rapport du Partenariat nord-américain sur la prospérité et la sécurité en 2005 décrivait la prise de décision sur l'intégration Canada-É.-U : des réunions pour le milieu des affaires, des « consultations » auprès des intervenants et des « séances d'information » au Parlement. Un dialogue public-privé sur le Partenariat nord-américain sur la prospérité et la sécurité en janvier 2006 parlait de « marier les questions de politique aux priorités d'affaires », et de bâtir « un véritable appui à l'intégration nord-américaine ». Quelques mois plus tard, les gouvernements canadien, américain et mexicain donnaient au secteur privé encore plus de pouvoir en créant le Conseil nord-américain de la compétitivité.

Planifier l'intégration profonde

Le Conseil nord-américain de la compétitivité est un groupe de 30 chefs d'entreprise – dix de chaque pays – à qui l'on a demandé de planifier l'intégration continentale. « Les priorités que vous établirez seront au coeur de l'évolution du Partenariat nord-américain sur la prospérité et la sécurité », a dit le Secrétaire du Commerce américain Carlos Gutierrez lors du lancement du Conseil nord-américain de la compétitivité en mai 2006. Lors d'une réunion à huis clos des membres du Conseil depuis lors, ils se sont mis d'accord pour « faire pression auprès des gouvernements » sur quelques « priorités qui tardent à se régler ».

Les suspects habituels

Les dix membres canadiens du Conseil nord-américain de la compétitivité sont aussi membres du Conseil canadien des chefs d'entreprise

(CCCE), un puissant lobby d'affaires et l'un des principaux promoteurs canadiens d'une union nord-américaine. Les entreprises de quatre des représentants américains – Chevron, Ford, Lockheed Martin et Wal-Mart – étaient au nombre des pires citoyens corporatifs de Global Exchange en 2005. Leur participation ne peut que nous amener à nous demander de quelle sécurité et de quelle prospérité se préoccupe le Conseil nord-américain de la compétitivité.



L'intégration : au-delà de l'économie

Les membres du Conseil nord-américain de la compétitivité veulent faire croire aux Canadiens que l'intégration profonde est une évolution naturelle de l'économie nord-américaine. Pour accélérer le processus cependant, ce sont des dérogations politiques qu'ils demandent. « Nous devons augmenter l'interopérabilité des forces armées canadiennes et américaines au sol, sur les mers et dans les airs, y inclus la participation canadienne à un système de défense antimissiles balistiques », avance le rapport du CCCE. L'intégration sera complète, pas seulement économique.

Accès public interdit

Le Conseil nord-américain de la compétitivité est antidémocrate. Sans accès public à ce Conseil, comment s'assurer que ses membres ne braderont pas notre capacité à gouverner pour augmenter leurs profits? En poursuivant votre lecture, vous apprendrez comment mettre un frein à l'intégration continentale et promouvoir des programmes sociaux et des services publics solides, des politiques étrangères et commerciales indépendantes et protéger l'eau, l'énergie et les ressources naturelles du Canada.

Intégration continentale et soins de la santé

Le système de soins de la santé public du Canada est menacé. Des groupes d'affaires, des groupes de réflexion de droite et certains politiciens veulent remplacer le système public universel canadien par un système à deux niveaux du genre américain. Nos gouvernements provinciaux ne se bousculent pas pour les arrêter tandis que le gouvernement fédéral accélère la privatisation en harmonisant nos politiques sur l'environnement, les aliments et la santé à celles des É.-U. À moins que les Canadiens ne le défendent, notre système de santé public ne survivra pas aux attaques combinées du secteur à but lucratif et de l'intégration continentale.

Le Canada privatise déjà

Environ le tiers des dépenses en santé publique canadiennes vont à des soins rémunérés, les services étant désassurés et les médecins se retirant du régime d'assurance-maladie. Les cliniques privées se multiplient, notamment en Colombie-Britannique et au Québec, tandis que les infractions à la Loi canadienne sur la santé, l'imposition de frais de service et de frais annuels dans les cliniques par exemple, restent impunies. Depuis la décision de la Cour Suprême en 2005 dans l'affaire Chaoulli, les provinces examinent aussi la possibilité de laisser l'assurance-santé privée concurrencer le régime d'assurance-maladie universel du Canada. Ceci permettra aux gens de payer pour un service plus rapide – ceux qui en ont les moyens bien entendu.

Qu'est-il arrivé?

Les soins de la santé au Canada se ressentent encore de coupes budgétaires fédérales dans les paiements de transfert aux provinces au milieu des années 1990. Ces coupes ont entraîné des périodes d'attente prolongées et une pénurie de

médecins et d'infirmières à travers le Canada. Les gouvernements provinciaux, privés des subventions fédérales, se sont tournés vers le secteur privé pour trouver des solutions, même si tout indique que cela sera plus dispendieux, que cela détournera des ressources du système public et ne fera qu'augmenter les périodes d'attente.

Privatisation irréversible

L'exemption accordée aux soins de la santé dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain, qui a éloigné les grandes entreprises de soins de la santé américaines du Canada, ne s'applique qu'à un système exclusivement public. Une fois privatisé, le système doit considérer les entreprises américaines de la même façon que les entreprises canadiennes. Ceci permettrait aux chaînes d'hôpitaux privés américaines, aux organisations de soins de santé intégrés et aux compagnies d'assurance privée de recevoir des subventions gouvernementales, drainant de la sorte des ressources du système public. Ce faisant, les médecins quitteraient le système public en masse, à la recherche de meilleurs revenus dans le secteur privé.

Sauver les soins de santé publics

Le Canada doit trouver des solutions publiques aux périodes d'attente, recruter plus de médecins et d'infirmières et consolider le régime d'assurance-maladie public de façon à ce que tous les Canadiens aient le même accès aux soins de la santé. Des solutions publiques sont possibles à un prix que nous pouvons payer, pas au prix de laisser entrer un système de soins de la santé privé de style américain.

Pour obtenir plus d'information et vous joindre à la campagne Profit is not the Cure, visitez www.profitisnotthecure.ca.



Intégration continentale et eau

La Terre a soif. Le Sud-ouest américain notamment se sert de l'eau à des fins industrielles et agricoles, plus rapidement que la nature ne peut la remplacer. Plutôt que de réduire la consommation en eau, les politiciens et les hommes d'affaires américains se tournent vers le Grand Nord canadien comme porte de sortie grâce au détournement des Grands Lacs et à l'exportation d'eau en vrac.

« Certaines personnes ont suggéré que [l'on transporte l'eau] dans d'anciens pipelines, a dit George W. Bush, six mois après sa première élection à la présidence. C'est possible. Je suis prêt à en discuter. »

« [L'eau] n'était pas un enjeu lorsque j'étais ambassadeur, mais j'ai toujours trouvé curieux qu'il n'en fût absolument pas question », a dit l'ancien ambassadeur américain Paul Cellucci à un journaliste de CanWest en septembre 2006.

« Il est pratiquement inévitable que l'on exporte l'eau en vrac du Canada ..., étant donné les circonstances politiques, d'ici deux à cinq ans », a dit Paul Michael Wihbey, président et fondateur de Global Water and Energy Strategy Team, lors d'un symposium d'affaires à Banff, Alberta en septembre 2006.

Un sondage national Probe Research révélait en juillet 2006 que 74 pour cent des Canadiens étaient opposés à la vente de l'eau aux É.-U, mais l'harmonisation croissante des règlements et des politiques entre les deux pays nous entraînent sur cette voie. Voici pourquoi il s'agit d'une mauvaise idée:

1. L'eau n'est pas une ressource renouvelable. L'exportation en vrac et les détournements la retirent pour de bon des écosystèmes.

2. L'eau est nécessaire à la vie. On ne devrait empêcher personne d'avoir accès à l'eau parce qu'il ne peut pas payer.

3. L'eau est menacée par les accords

commerciaux. L'Accord de libre-échange nord-américain considère l'eau comme un « service » et un « investissement », augmentant la vulnérabilité de l'eau canadienne aux investisseurs étrangers avides. Si le Canada permet que l'eau soit drainée et transportée vers d'autres pays à des fins industrielles, nous ne pourrons plus fermer le robinet.

4. L'eau n'est pas une

denrée à vendre et à acheter. L'exportation en vrac de l'eau ne résoudra pas les problèmes d'étalement urbain et de gaspillage. Il serait préférable de trouver des solutions à l'épuisement des ressources plutôt que de la vendre au plus offrant.

Le Canada a besoin d'une nouvelle politique nationale de l'eau qui empêche l'exportation de l'eau pour le profit, qui impose des restrictions aux détournements et

qui reconnaît le rôle du gouvernement fédéral dans la protection de cette ressource. Le gouvernement canadien doit aussi entériner le droit à l'eau en droit international, assurant de la sorte que tous ont accès à de l'eau potable pour boire et se laver.

Consultez la section sur l'eau de notre site Web pour plus d'information sur ce que vous pouvez faire pour aider à sauver l'eau canadienne.



Intégration continentale et énergie

Les discussions sur l'intégration continentale font souvent référence au « marché nord-américain de l'énergie », ou à « la sécurité de l'approvisionnement énergétique en Amérique du Nord ». Les hommes d'affaires qui contrôlent le Partenariat nord-américain sur la prospérité et la sécurité se servent d'un terme beaucoup plus simple : l'intégration énergétique. Quelle que soit l'appellation utilisée, ce plan donnerait aux entreprises américaines le contrôle des réserves canadiennes de pétrole et de gaz naturel et obligerait l'économie canadienne à fournir de l'énergie sans tenir compte de nos besoins nationaux, ni de l'impact sur l'environnement.

Sables bitumineux : propriété américaine

Plus de 50 pour cent de la production des sables bitumineux albertains appartient déjà aux Américains. Ces entreprises paient des droits d'exploitation de 1 pour cent au gouvernement albertain pour les droits d'extraction – l'un des taux les plus bas au monde.

Le Canada a récemment remplacé l'Arabie saoudite en tant que principal fournisseur de pétrole aux États-Unis. Nous exportons 65 pour cent de notre pétrole aux É.-U. alors que nous devons importer 55 pour cent du pétrole que nous consommons de l'Algérie, du Venezuela et de la Norvège. La clause de partage proportionnel de l'Accord de libre-échange nord-américain nous oblige à maintenir ce niveau d'exportation. Advenant une pénurie d'énergie, nous devons continuer d'acheminer le pétrole et le gaz aux États-Unis au même rythme. Un marché énergétique plus intégré obligerait le Canada à des niveaux d'exportation encore plus élevés, laissant les Canadiens éponger la facture en temps de disette.



Impact environnemental

La production des sables bitumineux a un effet néfaste sur l'environnement. L'Alberta pourrait devenir l'une des principales sources mondiales d'émission de gaz à effet de serre. La mise en valeur des sables bitumineux détruit le sol, les forêts et consomme 26 pour cent de l'eau souterraine de l'Alberta. Il faut au moins six barils d'eau pour extraire un seul baril de pétrole. L'eau résiduelle ne peut être réutilisée alors elle est stockée dans des bassins de 50 km² visibles de l'espace.

Le Conseil des Canadiens croit qu'une stratégie de sécurité de l'approvisionnement énergétique canadienne devrait inclure :

1. un moratoire sur la mise en valeur de nouveaux sables bitumineux jusqu'à ce qu'une évaluation environnementale et sociale soit faite;
2. une place importante aux énergies renouvelables qui ne nous lient pas au pétrole et au gaz naturel provenant de sources aussi nocives pour l'environnement que les sables bitumineux de l'Alberta;
3. une exemption de la clause de partage proportionnel de l'ALENA pour l'énergie, semblable à celle que le Mexique a négociée avec les É.-U. au moment de la signature de l'entente;
4. un retour à l'ancienne politique canadienne qui conservait un approvisionnement de 25 ans de pétrole et de gaz naturel afin de répondre aux besoins nationaux en priorité.

Le Canada a besoin d'un plan de sécurité de l'approvisionnement indépendant qui ne nous relie pas aux intérêts américains et à l'économie américaine. Ce qui se cache derrière l'« intégration énergétique » est la volonté du milieu des affaires de donner aux entreprises pétrolières et gazières américaines un monopole sur l'alimentation énergétique future du Canada. Nous méritons mieux.

Intégration continentale et forces armées

Depuis les attaques terroristes du 11 septembre, les États-Unis ne cessent de répéter au Canada que la « sécurité prime sur le commerce ». Cela signifie en fait que si le Canada n'appuie pas entièrement la lutte au terrorisme du président George Bush, les É.-U. fermeront leurs frontières aux produits canadiens. Notre gouvernement n'a pas déçu à ce jour. Le Canada a sensiblement augmenté ses dépenses militaires afin de participer aux guerres américaines en sol étranger et les demandes américaines sont au cœur de notre politique étrangère.

Pourquoi l'Afghanistan?

À mesure que les pertes canadiennes continuent à augmenter en Afghanistan, il devient de plus en plus évident que notre gouvernement a appuyé cette mission afin de calmer les États-Unis. Selon un récent reportage de la CBC, Jean Chrétien n'a pas tenu compte de l'avis des forces armées lorsqu'il a décidé d'envoyer 2 000 soldats en Afghanistan en février 2003. Il sauvait ainsi l'honneur du Canada vis-à-vis de George Bush, qui voulait les troupes canadiennes en Iraq. L'ancien ministre de la défense Bill Graham a admis en 2005 que « réparer les pots cassés avec l'administration Bush » a pesé dans la balance lorsque le Canada a entrepris de participer à la mission très dangereuse dans le sud de l'Afghanistan.

Puisque le Canada a engagé la majorité de ses ressources militaires à la guerre en Afghanistan, notre participation aux missions de maintien de la paix des Nations Unies en souffre. Avant le milieu des années 1990, le Canada comptait parmi les dix principaux pays qui contribuaient aux forces de l'ONU. En 2005, le Canada occupait le 35e rang parmi 96 pays participants. Aujourd'hui, la contribution canadienne aux missions de maintien de la paix de l'ONU remplirait un autobus : 56 soldats, parmi les 66 786 soldats déployés dans des opérations de l'ONU à travers le monde.

Le virage balistique

Quoique le Canada ait officiellement refusé le projet de défense antimissile en 2005, la participation canadienne au projet américain reste à l'ordre du jour. Le premier ministre Stephen Harper a dit être prêt à en discuter avec le président Bush, et l'ancien ambassadeur canadien aux É.-U. Frank McKenna a invité le parti libéral à réexaminer sa position. Tout ceci alors que les États-Unis ont adopté une nouvelle politique de l'espace musclée qui fait fi de tout accord de contrôle de l'armement futur et revendique le droit d'interdire l'accès à l'espace à quiconque serait « hostile aux intérêts américains ».

Une politique étrangère commune

En septembre 2006, le ministère des Affaires extérieures et du Commerce International soumettait au Parlement une liste de directives stratégiques. Tout en haut de la liste se trouvait : « plus de coopération avec les États-Unis », notamment dans les missions militaires à l'étranger, ceci afin de « montrer l'appui du Canada aux priorités américaines ». Ceci malgré un sondage sur la politique internationale fait par l'Université d'Ottawa en octobre 2005, cité dans le rapport du MAECI, révélant que 83 pour cent des Canadiens pensent que nous devrions avoir une politique étrangère indépendante même si cela déplaît aux États-Unis.

Que pouvons-nous faire?

Le gouvernement conservateur actuel sait bien que l'intégration militaire avec les É.-U n'est pas populaire. À moins de se faire entendre, le Canada continuera de s'enliser dans la guerre au terrorisme américaine, une guerre qui a contribué à rendre le monde encore moins sécuritaire. Le Canada doit renouer avec son histoire et jouer un rôle de chef de file dans le maintien de la paix.



Nos demandes

Les demandes du Conseil des Canadiens vis-à-vis de l'intégration profonde avec les États-Unis sont simples et découlent de notre foi en la démocratie participative.

Rien ne justifie de ne pas informer les Canadiens de questions aussi essentielles que l'avenir économique et social de notre pays. Les entreprises ne devraient pas rédiger les politiques du gouvernement en catimini. La plupart de nos élus ne comprennent pas les enjeux de l'intégration profonde et n'ont pu voter sur le Partenariat nord-américain sur la prospérité et la sécurité. Ce sont les grandes entreprises qui définissent les paramètres et le calendrier d'intégration Canada-É.-U. sans notre assentiment. Il faut arrêter ces initiatives. Voilà pourquoi nous demandons au gouvernement canadien de :

1. **cesser** tout pourparler en vue d'une intégration plus poussée entre le Canada et les États-Unis, y inclus le prochain sommet du Partenariat nord-américain sur la prospérité et la sécurité prévu en 2007 au Canada.
2. **dissoudre** le Conseil nord-américain de la compétitivité. Des entreprises comme la

Financière Manuvie, Home Depot, Wal-Mart et Lockheed Martin ne devraient pas orienter la politique économique entre le Canada et les États-Unis.

3. **soumettre** le Partenariat nord-américain sur la prospérité et la sécurité aux débats et au vote à la Chambre des Communes. Le gouvernement Harper a promis que « les traités internationaux importants seraient soumis au vote au Parlement ».
4. **divulguer** la liste complète des groupes de travail, des personnes ressources et des membres du Partenariat nord-américain sur la prospérité et la sécurité et rendre public les dates de leurs réunions, les comptes-rendus en plus d'assurer la participation du public à leurs réunions.
5. **consulter** les Canadiens de façon sérieuse sur les relations Canada-É.-U.. La majorité des Canadiens préférerait un « Partenariat souverain et juste » avec les États-Unis, qui protégerait l'énergie, l'eau et les soins de la santé publics, plutôt qu'un ordre du jour de sécurité et de prospérité façonné par le milieu des affaires.



Ce que vous pouvez faire

Vous pouvez lutter contre l'intégration continentale de plusieurs façons. Nous encourageons les citoyens à s'informer sur le sujet et à trouver des moyens inédits de voir à ce que le gouvernement canadien sache qu'une intégration plus poussée avec les États-Unis n'est pas souhaitable.

Voici quelques idées de départ.

- 1. Communiquez avec votre député et avec le premier ministre.** Écrivez une lettre ou téléphonez pour faire valoir votre point de vue sur l'intégration profonde. Cliquez ici pour trouver votre député.
- 2. Écrivez une lettre aux journaux.** C'est un bon moyen de partager de l'information et vos opinions avec un plus grand auditoire. L'un des problèmes avec l'intégration profonde, c'est que les médias n'analysent pas comment le gouvernement tisse des liens plus serrés avec les États-Unis. Lorsqu'ils traitent du sujet, ils reprennent souvent les propos du gouvernement ou des représentants du milieu des affaires.
- 3. Signez une pétition ou une carte postale contre l'intégration profonde.** Cliquez ici pour télécharger une carte postale contre l'intégration profonde. Envoyez-nous votre carte postale et nous l'ajouterons aux centaines que nous recevons pour les livrer au Parlement bientôt.
- 4. Organisez une réunion.** Le Conseil des Canadiens peut vous aider à trouver des conférenciers et vous fournir du matériel pour discuter de l'intégration profonde. Des réunions de ce genre sont organisées à travers le Canada afin d'informer les Canadiens de ces questions.
- 5. Joignez-vous au Conseil des Canadiens.** Le Conseil est le plus grand organisme de vigilance citoyen du Canada avec plus de 70 succursales à travers le pays. Nous protégeons l'indépendance canadienne en appuyant des politiques progressives sur le commerce

équitable, l'eau, la sécurité énergétique, les soins de la santé publics et autres questions sociales et économiques qui préoccupent les Canadiens. Le Conseil n'accepte pas de dons des entreprises ou des gouvernements. Nous nous appuyons sur l'énergie de nos bénévoles et l'aide financière de nos membres.

Pour plus d'information sur le Conseil des Canadiens et ses campagnes, visitez www.canadians.org, ou composez le 1-800-387-7177.





Fondé en 1985, le Conseil des Canadiens est le plus grand organisme citoyen du Canada, comptant des membres et des sections d'un bout à l'autre du pays. Nous voulons protéger l'indépendance du Canada en faisant la promotion de politiques progressives sur le commerce équitable, l'eau potable, la sécurité des aliments, les soins de santé publics et autres questions sociales et économiques qui préoccupent les Canadiens.

700-170, av. Laurier Ouest • Ottawa • ON • K1P 5V5 • 1-800-387-7177 • www.canadians.org